



Rapport d'activité 2022 - 2023

Table des matières

Rapport du Comité cantonal	
Préambule	3
Rapport d'activité	12
Communication	13
Relations et échanges	16
Instances internes	
Conférence des présidents	18
Associations professionnelles	
AVEP1	20
AVEP2	22
Rythmique-Vaud	24
AVEENAC	26
AVEPS	28
ESV	31
AVESAC	33
Commissions et délégations	
Fondation Jeunesse SPV	35
Rapport du secrétariat général	36

Rapport d'activité du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise

Préambule

Entre juillet 2022 et mai 2023, alors que la SPV avait demandé des entretiens dès le 1^{er} juillet, la SPV n'a rencontré qu'une seule fois le chef du Département. La SPV le regrette, car elle considère que c'est en se mettant autour de la table que les dossiers avancent et que l'école peut espérer s'améliorer.

Il est vrai que depuis juillet 2022, les têtes ont changé avec le nom du département. Mais les préoccupations du terrain demeurent. Depuis 1856, la SPV les relaie au Département afin de trouver des solutions. Ainsi, et ce malgré le manque de rencontres, la SPV a défendu nombre de dossiers : l'école à visée inclusive, l'école numérique, la nouvelle maturité gymnasiale, la DAL, une revalorisation pour tous les secteurs de l'enseignement de l'école et la pleine indexation. Ci-dessous quelques dossiers sont approfondis. L'ensemble des actions de la SPV se trouvent dans sa revue pédagogique et syndicale (Majuscules).

Enquête École à visée inclusive

Le 10 mars 2023, les trois organisations syndicales et professionnelles de l'enseignement obligatoire vaudois ont présenté à la presse les résultats de l'enquête sur l'école à visée inclusive. Toute la presse romande a relayé cette conférence de presse, tant cette enquête est une première en Suisse romande, voire en Suisse. L'entier de la documentation se trouve sur www.spv-vd.ch.

Les thèses qu'ont défendues les trois organisations syndicales et professionnelles lors de la conférence de presse reposent sur près de 2000 réponses du terrain à une enquête relative à l'école à visée inclusive. En effet, la SPV, le SSP-Enseignement et la SVMS-SUD avaient lancé en janvier une vaste enquête pour que le terrain ait également son mot à dire sur l'école à visée inclusive.

Il en ressort notamment que les démarches pour obtenir de l'aide sont de plus en plus compliquées et lourdes. Un manque de moyens et des refus d'aide durant les premières années de la scolarité préteritent la qualité de la formation. Les syndicats revendiquent ainsi la tenue

d'assises d'ici cet été, un plan d'action cantonal, un changement de paradigme avec un dispositif basé sur la logique des besoins et non pas sur la gestion de la pénurie de moyens et l'ouverture de négociations sur le temps de travail, notamment pour les titulaires de classe et les temps partiels.

Dès lors, les trois organisations syndicales insistent notamment sur trois aspects : la nécessité de simplifier le dispositif, l'octroi de moyens conséquents et le développement de mesures collectives ne nécessitant pas un étiquetage systématique des élèves. Suite à ces éléments, elles portent les trois revendications suivantes :

- I. La tenue d'Assises de l'école à visée inclusive d'ici juin 2023 et l'élaboration d'un plan d'action cantonal comprenant un échéancier et un plan de financement, dont la première étape doit être intégrée dans le budget 2024.
- II. Un changement de paradigme avec un dispositif basé sur la logique des besoins et non pas sur la gestion de la pénurie de moyens. De plus, elles demandent notamment des démarches partant de l'expertise des professionnel·le·s, simples et non bureaucratiques, ainsi qu'une amélioration des conditions d'enseignement en renforçant le soutien au groupe de manière à limiter le recours à des mesures individuelles et à l'étiquetage.
- III. Pour finir, les trois organisations demandent l'ouverture de négociations afin de traiter la question de la surcharge de travail, en particulier pour les titulaires des maitrises de classes et les temps partiels, notamment pour tenir compte de l'explosion du nombre des séances.

Le mardi 2 mai, le Département a quant à lui présenté les résultats de sa propre enquête menée auprès des directions des établissements (environ 350 répondant·e·s). Il en ressort que « l'école à visée inclusive obtient l'adhésion du terrain, mais sa mise en pratique via le Concept 360° doit être améliorée ». Par ailleurs, quatre axes de travail ont été annoncés : l'entrée dans la scolarité et l'encadrement des classes de 1^{re}-2^e année, un focus particulier sur les 9^e-11^e, le traitement des difficultés de comportement et le soutien aux professionnels. On retrouve donc peu ou prou les mêmes constats que l'enquête du terrain. À une seule différence : il manque la thématique des ressources que le Département semble omettre... La SPV espère que la plateforme de travail répondra aux demandes du terrain.

Le dossier du numérique

Le 6 octobre 2022, un collectif composé de médecins, d'anthropologues, de logopédistes, de psychométriciennes ainsi que d'enseignant·e·s avait lancé une pétition demandant un bilan sérieux sur le déploiement du numérique dans l'école vaudoise. Le collectif demandait notamment de prendre du temps afin d'analyser le projet, du point de vue pédagogique, mais également du point de vue sanitaire ou en termes de développement durable avant de le déployer pour l'ensemble des élèves du canton de Vaud.

À ce jour, plusieurs rapports ont été établis sur le projet, mais aucun sur sa finalité. Que se passe-t-il pour les élèves ? Est-ce que ce projet amène une plus-value pédagogique ? Est-ce que les élèves apprennent mieux avec un outil informatique ? Pour rappel, une recherche internationale révèle que : « *En outre, selon les résultats de l'enquête PISA, les pays qui ont consenti d'importants investissements dans les TIC dans le domaine de l'éducation n'ont enregistré aucune amélioration notable des résultats de leurs élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences. Autre constat – peut-être le plus décevant de ce rapport –, les nouvelles technologies ne sont pas d'un grand secours pour combler les écarts de compétences entre élèves favorisés et défavorisés.* » On peut donc se poser la question de la plus-value pédagogique pour les élèves si cela ne change rien et si de surcroît cela n'aide pas à réduire l'écart entre les élèves.

Par ailleurs, dans le contexte actuel de l'école vaudoise, injecter des millions (avec des tablettes ou une 34^e période pour le secondaire I) pour ce projet interpelle les associations professionnelles. En effet, afin de tendre vers une école à visée inclusive, des moyens notamment humains et financiers doivent être consentis. Or, à ce jour, ces derniers manquent pour répondre aux besoins du terrain. Dès lors, une pesée des intérêts – tant par le Conseil d'État que par le Grand Conseil vaudois – devra être menée avec les résultats de l'analyse revendiquée par la pétition.

Ainsi, pendant les 6 semaines de récolte, la pétition a rencontré un véritable succès avec près de 2500 signatures. En outre, plusieurs professions hors du champ scolaire figurent parmi les signataires. Notamment des pédiatres, des médecins psychiatres, des psychologues, des infirmier·ère·s, des informaticien·ne·s, des spécialistes en environnement, des ingénieur·e·s, des juristes...

Le 26 janvier 2023, le collectif a présenté son point de vue devant les député·e·s de la Commission des pétitions du Grand Conseil. Ce moment a permis aux pétitionnaires d'expliquer leur démarche et leurs conditions pour une poursuite du numérique dans l'école vaudoise. Ils ont insisté sur l'importance d'établir un bilan avant d'investir près de 50 millions supplémentaires.

Entretemps, la commission chargée de traiter les décrets financiers déposés par le Conseil d'État (Commission thématique de la formation) a siégé et a rendu son rapport. De façon unanime, elle a soutenu les propositions départementales. Il est à noter que les pétitionnaires avaient écrit à cette commission pour demander d'être entendus. Malheureusement, celle-ci a refusé et a préféré se baser uniquement sur les propos que les pétitionnaires avaient tenus lors de leur audition à la commission des finances en novembre 2022. Il est regrettable, pour un sujet aussi important, que la nouvelle commission chargée de traiter la thématique de la formation n'invite pas des acteurs et actrices du terrain.

Le collectif a donc écrit à chaque groupe politique pour proposer d'être entendu et présenter sa position avant le débat en plénum. Seuls les groupes de gauche ont accepté la proposition. Ainsi, le 31 janvier 2023, des représentant·e·s du collectif ont pu présenter la pétition et débattre de façon constructive avec les député·e·s de ces groupes.

Au final, les décrets ont été discutés au Grand Conseil en février-mars 2023. À noter que ces décrets n'ont pas pu être discutés simultanément avec la pétition, car la Commission des pétitions n'avait pas encore rendu son rapport. Dommage pour le débat démocratique. Lors des discussions, un amendement du Parti socialiste a été proposé et retenu par la majorité des député·e·s :

« Le Conseil d'État établira à l'attention du Grand Conseil, un rapport d'évaluation sur les effets sur les apprentissages, la santé, les enjeux de durabilité et les conséquences financières des mesures prévues par le présent décret avant 2025. »

Ainsi, cette modification permet aux personnes qui ont soumis la pétition d'être un peu entendues. Le collectif espère que le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle s'approchera du collectif pour établir ce bilan.

DAL – ex CADEV

Depuis plusieurs années, la SPV s'est saisie du dossier des commandes de fournitures. Depuis aussi longtemps, elle fait des propositions à la DGEO ou à la DAL pour améliorer un système qui ne semble pas répondre aux besoins des dépositaires, des enseignant·e·s et des directions.

En septembre 2021, suite à une missive de la SPV, les deux conseillers d'État en charge de la DGEO et de la DAL l'an dernier répondent que « *la mise en production du nouveau système d'information des achats est prévue pour début janvier 2022. Son déploiement permettra de simplifier les tâches administratives pour le personnel enseignant en matière d'acquisition* ». Il est également indiqué que « [...] *la DAL est à disposition au quotidien et traitera les demandes des établissements, majoritairement, dans les 24 heures* ».

Lasse de la situation qui ne s'améliore pas, la SPV écrit le 30 juin 2022 à la DGEO pour exprimer une nouvelle fois son inquiétude relative au fonctionnement des achats, tant pour le matériel présent dans le catalogue DAL que celui hors catalogue. En effet, concernant les réquisitions ordinaires et annuelles, certains commentaires font craindre que des élèves et des enseignant·e·s ne recevront pas tout leur matériel scolaire à la rentrée. La SPV demande à la DGEO de tout mettre en œuvre pour que les élèves et les enseignant·e·s puissent avoir l'ensemble de leur matériel scolaire le lundi 22 août.

Finalement, elle propose la création d'un groupe de travail dès août 2022 avec des représentant·e·s des enseignant·e·s, des directions, des dépositaires et de la DGEO.

Le 1^{er} septembre, une semaine après la rentrée scolaire, la SPV écrit une nouvelle fois à la DGEO. Elle l'informe que, selon les retours de collègues, des articles ne sont pas encore dans les classes, notamment des agendas, des cahiers de lecture et d'écriture ou encore du matériel pour les nouveaux moyens de mathématiques 3-4P.

Pour la SPV, alors que les commandes ont été passées fin février, il est surprenant qu'elles n'aient pas été livrées dans un temps raisonnable. Elle réitère donc sa demande de création d'un groupe de travail.

La DGEO répond à la SPV le 9 septembre. Pour la première fois, la DGEO décrit la situation autour des commandes comme étant « une problématique complexe ». Pour la SPV, c'est une avancée. De plus, elle est rassurée de savoir que la DGEO souhaite apporter des « solutions efficaces » à la situation ainsi que des « améliorations

suffisantes qui devront simplifier le travail des enseignant·e·s et des dépositaires ».

Toutefois, la DGEO n'entre pas – encore ? – en matière pour créer un groupe de travail censé trouver des solutions. Elle considère « disposer d'assez d'éléments à prendre en compte dans les travaux. »

Le mardi 4 octobre est déposée une interpellation au Grand Conseil vaudois. Les député·e·s signataires font largement référence aux actions de la SPV sur la thématique des fournitures scolaires. Ils indiquent que lors de la rentrée scolaire 2022-2023, « les retards d'approvisionnement et de livraison de fournitures scolaires se sont multipliés, atteignant des niveaux records et [...] cette situation est très inconfortable pour les élèves, leurs parents et le corps enseignant ».

L'interpellation fait également référence à l'article du *24 heures* (09.09.2022 « Le syndicat critique, le Canton minimise »). Pour les signataires, « cette situation affecte les élèves privés de matériel et peut se traduire par des difficultés d'apprentissage générant une inégalité de traitement entre élèves. Pour les parents d'élèves concernés, ces retards sont aussi préoccupants. En l'absence notamment de cahiers de communication, plusieurs semaines après la rentrée, des parents sont toujours privés d'un outil d'échanges pourtant essentiel entre les enseignant·e·s, l'enfant et ses parents. Nos écoles méritent un système d'approvisionnement et de livraison de fournitures scolaires moins bureaucratique et plus efficace. » L'interpellation finit avec des questions au Conseil d'État.

Finalement, l'interpellation a obtenu des réponses de la part du Conseil d'État, mais n'a pas pu encore être traitée en plénum. La SPV sera extrêmement attentive à la réponse donnée par ce dernier et n'hésitera pas à se mobiliser une nouvelle fois sur cette thématique.

En même temps, des collègues ont à nouveau contacté la SPV pour témoigner de situations problématiques. La SPV a donc interpellé une nouvelle fois le DEF sur la gestion chaotique des commandes et de la DAL. Notamment, il s'agit de la perte de leur budget pour certains collègues en raison de retard de livraison. La SPV a demandé une nouvelle fois une rencontre afin de régler ces problèmes.

Cette prise de position a également eu un écho au Grand Conseil où une question a été posée le 7 février dernier (*Fournitures scolaires : Les problèmes perdurent au détriment des élèves et du personnel enseignant*) qui n'a toujours pas reçu de réponse en début 2023.

Pour rappel, depuis plusieurs années, la SPV intervient auprès des services concernés afin d'exposer les problématiques que les enseignant·e·s rencontrent avec le processus de commande à la DAL. À chaque intervention, la SPV a fait des propositions concrètes pour trouver des solutions. Force est de constater qu'aucune proposition n'a été retenue à ce jour et que le processus de commande empire de jour en jour. La SPV considère que les élèves vaudois sont donc doublement pénalisés : ils n'ont pas le matériel voulu par l'enseignant·e dans le cadre, notamment, des activités créatrices et le montant prévu ne peut être octroyé pour d'autres achats. En même temps, les enseignant·e·s sont également doublement pénalisés : s'ils souhaitent tout de même faire le bricolage désiré, ils achètent le matériel nécessaire avec leurs finances personnelles et perdent du temps pour cela. Ces dysfonctionnements s'ajoutent malheureusement à la liste des critiques émises par la SPV sur le processus de commande de la DAL.

En avril, une rencontre avec la DAL et la DGEO a pu avoir lieu. Peu de réponses concrètes ont été apportées, mais un espoir d'amélioration (voire de simplification) de processus se profile. La SPV se réjouit de lire les potentielles avancées sur ce dossier.

Gymnase en quatre ans

Dans le cadre de la réforme de la maturité gymnasiale, la durée minimale de cette maturité devra dorénavant impérativement être de quatre ans dans tous les cantons suisses. Alors que l'École de maturité dans le canton de Vaud est actuellement de trois ans, cette décision implique de profondes modifications.

Pour les trois organisations syndicales et professionnelles (SPV, SSP et SUD), cette réforme ne concerne pas uniquement le gymnase. Elle peut en effet avoir des impacts sur l'organisation de la scolarité obligatoire, mais également sur l'enseignement au secondaire II, tant dans les gymnases que dans les écoles professionnelles.

Cette modification ne doit en aucun cas se faire aux dépens de l'école obligatoire et des écoles professionnelles, notamment en réduisant d'une année la formation de base des élèves qui se destinent à l'École de maturité.

Avec un cycle 3 (secondaire I) en deux ans (au lieu de trois actuellement), les élèves qui projettent d'obtenir une maturité gymnasiale dans le canton de Vaud auraient une année de formation en moins. Ils auraient donc dix ans d'école obligatoire à la place de onze avant de passer au secondaire II. Les élèves arriveraient dès lors en école de maturité avec une formation moins complète.

Avec une année en moins de formation, l'école vaudoise aurait encore davantage de difficulté à remplir sa mission. La qualité de la formation et sa quantité seraient de facto dégradées, car des élèves ne pourraient plus bénéficier d'un accompagnement sur onze années. En plus des compétences et connaissances qu'ils doivent acquérir lors de leur cursus en école obligatoire, cette onzième année permet aux élèves de développer leur projet de formation également à travers une formation générale (vivre ensemble, santé et bien-être...) et des capacités transversales (démarche réflexive, pensée créatrice...) dont l'apprentissage serait inabouti si la durée de la scolarité était réduite. Dans le canton de Vaud, le format « 10+4 » inciterait à l'élaboration d'un système encore plus sélectif. En effet, les élèves qui se destineraient au gymnase quitteraient l'école obligatoire après dix années, ce qui les séparerait plus tôt de ceux qui se destinent aux autres voies du secondaire II. Alors que la tendance actuelle est justement de favoriser les passerelles entre les filières et de valoriser toutes les voies de formation du secondaire II, une différence de nombre d'années au secondaire I irait à l'encontre de cet objectif. Autrement dit, les élèves qui choisiraient l'école de maturité envisageraient encore moins d'accéder à d'autres filières, tandis que les passerelles pour rejoindre l'école de maturité, proposées aux élèves qui n'y accéderaient pas directement, seraient plus longues et plus compliquées (le raccordement II par exemple). De surcroît, l'âge moyen d'entrée en apprentissage ne cesse de reculer. Les élèves qui suivraient l'école de maturité auraient donc tendanciellement une formation plus courte alors que les autres verraient la durée totale de celle-ci s'allonger.

Avec une sélection à 11 ans, la pression sur les élèves serait encore plus importante qu'aujourd'hui. Alors que nous constatons avec inquiétude la pression exercée sur les élèves durant les deux années 7-8P, notamment avec la passation des ECR, un système 10+4 l'accentuerait et aurait des effets négatifs sur les élèves et la qualité de l'enseignement (recherche de performance pour sélectionner).

À l'heure actuelle, le PER planifie le cycle 3 en trois années (9e, 10e, 11e). Réduire à deux ans ce cycle impliquerait une profonde modification de ce plan d'études et des programmes établis dans les écoles vaudoises. De plus, des choix absurdes devraient être faits quant aux objectifs qui ne pourraient plus être atteints en raison de l'année de formation en moins. Pour rappel, les textes légaux qui cadrent notamment l'organisation du cycle 3 en trois ans (Harmos, LEO) ont été acceptés par la population suisse et vaudoise à une forte majorité. Le canton de Vaud se distinguerait par ailleurs des cantons qui ont déjà une école de maturité en quatre ans (Genève, Fribourg,

par exemple) et qui n'ont pas pour autant une scolarité obligatoire en dix ans.

La solution « 11+4 » impliquera d'engager des moyens supplémentaires au secondaire II ; néanmoins conserver onze années de scolarité obligatoire avant les quatre ans en école de maturité assurera une formation plus solide et limitera les redoublements au gymnase. C'est donc un investissement nécessaire pour la qualité de notre système de formation. Cette solution nécessitera aussi le renforcement des mesures d'aide aux élèves et aux familles, notamment par des bourses d'études.

Pour finir, une variante « 10+4 » rigidifierait encore plus les passerelles entre les filières et complexifierait davantage l'organisation de la formation dans le canton de Vaud.

Rapport d'activité

Le Comité cantonal, se réunissant tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 32 séances d'avril 2022 à avril 2023. Le Comité cantonal a continué de travailler sur des thématiques pédagogiques, syndicales et sanitaires pour l'école vaudoise et ses membres. Il a en particulier continué de faire des propositions au DEF sur certains dossiers, notamment sur les thématiques évoquées plus haut. Malheureusement, cette année, peu de rencontres avec le Département ont eu lieu.



Sophie Conne est enseignante spécialisée à Rolle et membre du comité de l'ESV. Elle a tout particulièrement rendu attentif le comité sur toutes les questions relatives à l'école avec son regard d'enseignante spécialisée.



Camille Dupertuis enseigne à Lausanne-Montriond dans une classe de 5-6P. Elle a largement contribué au dossier « 14 juin » publié en mai 2023 dans le Majuscules. Elle a également continué à proposer des activités liées au développement durable sur le site ecoledurable.ch et des articles notamment à ce sujet dans la revue de la SPV.



Lucie Kemmling, enseignante 1-2P à Orbe, représente le cycle 1 au sein du CC et également au comité de l'AVEP1. Par ailleurs, elle participe au groupe de référence cycle 1 de la DGEO. Cette année, Lucie a la chance de s'occuper de sa fille lors d'un congé maternité.



David Jeanquartier enseigne en 7-8P dans l'établissement de Villeneuve. Depuis août 2016, il est secrétaire général de la FSF. Il est la courroie de transmission entre la FSF et la SPV, notamment sur la question de la CPEV. Cette année David a été le fer de lance de la FSF dans le combat pour une pleine indexation.



Gregory Durand, pour la SPV, a pu participer à presque toutes les assemblées générales : de l'AVEP2 (24 mai 2022), de l'AVESAC (21 septembre 2022), de l'AVEENAC (6 octobre 2022) et de l'AVEP1 (29 mars 2023). Le président a été durant cette année disponible pour tous les comités des associations.

Au niveau de la FSF, il a participé aux 5 séances CC FSF.

À cela s'ajoutent quelques séances avec le DEF et la DGEO.

Communication

Médias

La SPV reste une référence scolaire vaudoise dans les médias. Voici quelques interventions dans la presse :

En 2022,

31 mai 2022, RTS, Forum

[Le président a participé à l'émission Forum sur l'intégration et l'accueil des enfants ukrainiens dans les écoles du canton. Il effectue un petit retour sur les conditions de ce passage.](#) Malgré la brièveté de l'intervention, il en tire un bilan positif sur les positions qu'il a pu transmettre.

14 juin 2022, RTS, La Matinale

[La situation des enseignants se complique, surtout dans les classes avec des tout-petits, où certains besoins n'ont pas encore été détectés et se révèlent en classe, comme l'explique Lucie Lobsiger, enseignante en 1H dans le Nord vaudois et membre de la Société pédagogique vaudoise.](#)

20 juin 2022, 20 Minutes, « Une diminution des moyens est ressentie dans plusieurs écoles »

La conseillère d'État Cesla Amarelle a dressé lundi un bilan de ses cinq ans passés à la tête de l'école vaudoise. [Le point avec le président de la Société pédagogique vaudoise, Gregory Durand.](#)

22 août 2022, NRTV, La Quotidienne

[Le SG est intervenu sur NRTV au sujet de la rentrée scolaire](#)

22 août 2022, La Côte

Le président est intervenu dans le journal La Côte au sujet de la rentrée.

23 août 2022, 24 Heures, Lexique de l'école vaudoise

[La SPV a été citée dans l'article du 24 Heures en ligne paru le mardi 23 août dans la rubrique « syndicats » dans le lexique proposé par le quotidien.](#)

3 octobre 2022, La Télé, Info Vaud

[Le président est passé sur l'antenne de La Télé lundi 3 octobre pour évoquer la maturité gymnasiale en 4 ans.](#)

En 2023,

21 janvier 2023, 24 Heures

[Le SG interrogé sur la violence à l'école](#)

12 février 2023, 24 Heures

[Le SG interviewé sur l'avenir de la vente du mimosa organisée par la Fondation Jeunesse de la SPV](#)

20 février 2023, LFM, *Violences à l'école : comment les futurs enseignants feront face ?*

[Le SG a été interviewé par LFM sur la formation HEP concernant la violence des élèves.](#)

11 mars 2023, Tour d'horizon dans les médias après la conférence de presse relative à l'enquête « Qu'en pense le terrain ? » :

- [RTS](#)
- [LFM](#)
- [24 Heures](#)
- [ATS](#)
- [RTN](#)
- [Le Temps](#)

20 mars 2023, 24 Heures, [L'école rendra-t-elle nos enfants plus accros aux écrans ?](#)

24 mars 2023, Canal Alpha

Le SG interviewé sur la mobilisation sur l'indexation.

27 mars 2023, RTS, Forum

[Le président a été interviewé dans l'émission Forum de la RTS sur la question de l'école inclusive.](#)

Communiqués de presse

16 août 2022

École à visée inclusive : l'urgence ne peut plus attendre

20 juin 2022

Pour un droit à la formation, nous soutenons la variante « 11+4 »

6 octobre 2022

École numérique : Stop à la fuite en avant 14 décembre 2022, Plus de 2500 signatures pour un réel bilan du projet numérique scolaire vaudois

10 mars 2023

École à visée inclusive : Qu'en pense le terrain ?

Majuscules

Mai 2022, N°138

ET MAINTENANT ?

Juin 2022, N°139

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE

Septembre 2022, N°140

L'URGENCE NE PEUT PLUS ATTENDRE

Novembre 2022, N°141

QU'EST-CE QUI NE FONCTIONNE PAS ENCORE ?

Décembre 2022, N°142

UNE REVALORISATION, C'EST MAINTENANT

Janvier 2023, N°143

ET QU'EN PENSE LE TERRAIN ?

Mars 2023, N°144

10 ANS DE LEO : OUI À UN BILAN !

Relations et échanges



www.fsf-vd.ch

FSF

Depuis juin 2022, Gregory Durand n'est plus le vice-président de la FSF. Il aura tenu ce rôle pendant 8 ans. Toutefois, durant cette période couverte par le présent rapport d'activité, le président SPV a participé 5 séances du Comité central de la FSF en représentant la SPV.

DEF

Durant cette année scolaire, en raison de l'arrivée du nouveau chef du Département, il y a eu très peu de rencontres avec le DEF. Il n'y a eu qu'une seule réunion entre le DEF et la SPV le 11 novembre 2022. La SPV le regrette alors qu'elle a demandé à plusieurs reprises des rencontres afin de traiter des sujets scolaires. Suite à un courrier de la SPV, le chef du Département a répondu qu'il partageait les préoccupations de la SPV, mais ne désirait pas de rencontre tant que le dossier « indexation » ne serait résolu. La SPV a pris acte de cette décision.

Toutefois, la SPV a pu continuer ses rencontres avec la DGEO sur diverses thématiques (DAL, MER, Formation continue, remplacements...).

À noter que les deux permanents ont rencontré le chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, Vassilis Venizelos le 14 novembre 2022. Étaient également présents Manon Schick et Frédéric Vuissoz de la DGEJ.



www.hepl.ch

HEP vaudoise

En 2022, il y a eu le retour du traditionnel accueil café-croissant le 20 septembre. De plus, la SPV a remis trois prix pour des mémoires lors de la cérémonie de la remise des diplômes en novembre 2022.

Les permanents ont pu rencontrer le comité de direction de la HEP le 7 juin 2022 afin de traiter certains points, dont la nouvelle formation pour les enseignant·e·s du secondaire I.

La SPV a également pu se présenter aux étudiant·e·s de la HEP. Pour celles et ceux du secondaire, Magali Bovas de l'AVEPS était présente, et pour le primaire, Gaëlle Gilliéron de l'AVEP1 et Sarah Epp de l'AVEP2 étaient présentes.

eMITIC

Cette année, la SPV n'a pas pu participer à l'AG eMITIC.

ADESOV

Cette année, il n'y a pas eu de rencontre avec l'ADESOV. Mais le président, Philippe Guillod, était présent lors de l'AD SPV 2022 et a notamment transmis les meilleures salutations de son association aux délégué·e·s.



Apé-Vaud

Cette année, il n'y a pas eu de rencontre avec l'Apé-Vaud. Mais la vice-présidente, Anne-Marie Carluccio, était présente lors de l'AD SPV 2022 et a également transmis un sympathique message aux délégué·e·s.

Comité Cantonal de la SPV

Gregory Durand, président

Sophie Conne

Camille Dupertuis

David Jeanquartier

Lucie Lobsiger

Instances internes

Conférence des président·e·s



Jacques Rubattel
Président de la CP

But de la Conférence des président·e·s

La Conférence des président·e·s est un organe législatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV. Elle offre aux responsables des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre les associations et le Comité cantonal.

Rencontres de la Conférence des président·e·s

Durant cette année, la Conférence des président·e·s s'est réunie à quatre reprises depuis la dernière Assemblée des délégué·e·s :

- le 14 septembre 2022 ;
- le 14 décembre 2022 ;
- le 2 février 2023 ;
- le 25 avril 2023.

Organisation de la Conférence des président·e·s

Sous la présidence de Jacques Rubattel (AVEPS), les associations professionnelles de la SPV étaient présentes :

- Gaëlle Gilliéron pour l'AVEP1 ;
- Isabelle Giauque ou Michael Schmutz pour l'AVEP2 ;
- Julie Rosselet ou Isaac Ferretti pour l'ESV ;
- Aline Favrat ou Yasmina Guye pour l'AVESAC ;
- Lysiane Guénat ou Colin Fontannaz pour l'AVEENAC ;
- Élise Milliet ou Virginie Beney pour Rythmique-VD.

Les deux associations AVES et AAVI n'ont malheureusement pas été représentées lors des séances de la Conférence des président·e·s 2022-2023.

Objets de discussion

Dans le désordre, voici une liste non exhaustive des activités et thématiques discutées en Conférence des président·e·s :

- La communication SPV et son recrutement ;
- La pétition « École numérique : Stop à la fuite en avant » ;
- L'enquête relative à l'école inclusive « Qu'en pense le terrain ? » ;
- La résolution de l'AVESAC « Référent·e allophonie »
- L'adhésion de la SPV à l'USS ;

- Les relations avec le DEF et la DGEO ;
- L'évaluation en éducation physique ;
- L'organisation des comités des associations ;
- La promotion des associations ;
- Les réquisitions et le fonctionnement de la DAL.

Associations professionnelles

AVEP1

Association vaudoise des enseignant·e·s du premier cycle primaire



Gaëlle Gilliéron
Présidente

Comme chaque année, de vives discussions, des débats, des questionnements, des rires et du plaisir ont animé les 6 séances de comité annuelles. Le comité cherche toujours à traiter des problématiques liées aux 1-2P comme aux 3-4P. Il est en lien avec le Comité cantonal de la SPV qui sollicite son avis sur certains dossiers, comme la mise en œuvre du Concept 360° et les difficultés de procédure pour commander le matériel pédagogique. Il informe ses membres de son travail par le biais de newsletters ou d'articles dans le journal *Majuscules* de la SPV.

Une nouvelle membre a pris le poste de secrétaire au sein du comité. Ce dernier compte désormais 4 membres motivées et une présidente investie. Le comité est toujours à la recherche de nouvelles personnes intéressées à le rejoindre.

Rencontre avec le DEF

Le comité s'est rendu au DEF, accompagné de Gregory Durand, président de la SPV, en mars dernier pour parler de la résolution Préscolaire-scolaire (votée lors de l'AG 2022). La discussion en présence de M. Borloz, chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, M. Valceschini, directeur général de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée, Mme Jaunin, directrice générale adjointe chargée de l'organisation et de la planification scolaire à la Direction pédagogique, et Mme Romaine Morard, collaboratrice personnelle du conseiller d'État, a été constructive et enrichissante. Le Département a entendu les réclamations de l'association concernant les premiers degrés de la scolarité. Il connaît les enjeux qui se jouent lors de ces années et est conscient de devoir soigner les transitions. Un rappel aux directeurs et directrices va être fait concernant le déploiement « d'urgence » des aides à l'intégration car des ressources financières ont été utilisées uniquement pour cela. Le Département a également rappelé que le travail sur la transition doit être organisé dans les projets 360°.

Cette séance a également permis de relayer au Département le problème de planification des formations qui tombent toutes en même temps et les dysfonctionnements au niveau de la DAL. Mme Jaunin a annoncé qu'un travail avec la HEP était réalisé afin de convenir d'un calendrier pour les prochaines formations. Ce dernier permettra aux enseignant·e·s de savoir quelles formations sont obligatoires et lesquelles seront reconduites afin de pouvoir s'organiser au mieux. Concernant la DAL, la thématique va continuer à être travaillée.

Formation « École en forêt »

Cette année, le comité a mis sur pied une formation pour ses membres : « L'école en forêt ». La magnifique collaboration entre Daphné, membre du comité de l'AVEP1 et Mme Barras-Raemy, pédagogue par la nature et chargée de cours chez SILVIVA, a donné lieu à deux journées sympathiques et enrichissantes. Elles ont eu lieu en automne et au printemps au canapé forestier de Fey. Les membres sont reparti·e·s avec beaucoup d'exemples et d'idées à mettre en place lors de leurs prochaines sorties. L'ensemble des participant·e·s a été si enthousiaste que la formation sera reconduite pendant l'année 2023-2024.

AG 2023

L'Assemblée générale a eu lieu le 29 mars dernier. Toutes les parties statutaires ont été approuvées.

C'est ensuite Mme Anne Clerc-Georgy, professeure HEP, spécialiste des apprentissages fondamentaux, qui a animé la deuxième partie de l'assemblée sur le thème du « Jeu de faire semblant (jeu symbolique) ». Les membres ont ainsi découvert pourquoi cette forme de jeu était si importante dans les premiers degrés de la scolarité, y compris en 3-4P. Mme Clerc-Georgy nous a également montré en vidéo des exemples de jeux menés par les élèves.

L'assemblée s'est terminée avec son traditionnel apéritif.

AVE'PERO

Cette année, le comité a lancé une nouveauté pour tenter de recruter de nouveaux membres et créer du lien entre les membres déjà actifs : l'AVE'PERO ! Il aura lieu le 11 mai au refuge de Sauvabelin à Lausanne. Le comité espère que cet événement convivial sera une réussite.



Le comité

Galia Vullo

Daphné Ravera, caissière

Gaëlle Gilliéron, présidente

Lucie Kemmling

Daphné Ravera

AVEP2

Association vaudoise des enseignant·e·s du second cycle primaire



Isabelle Giauque
Présidente

Notre nouveau comité maintenant en place et ayant réparti les rôles de chacun, nous avons commencé notre année scolaire par une réflexion autour de notre fonctionnement et notre visibilité auprès de nos membres.

Formation proposée

Après de nombreux échanges et discussions, le constat était que nous devons apporter des outils à nos chers et chères collègues en plus de les représenter.

Nous avons longuement réfléchi également à être à l'écoute et pouvoir ainsi centrer les problématiques et difficultés rencontrées au quotidien par les enseignant·e·s du cycle 2.

Une formation autour de la discipline des sciences et plus précisément des risques liés aux secousses sismiques (MSN26) a émergé parmi d'autres propositions de formations à apporter dans nos degrés respectifs.

Il a été décidé de faire appel à un géologue, M. Thierry Basset, spécialiste dans le domaine, sachant articuler connaissances sismiques et besoins pédagogiques qui traversent les séquences que nous pouvons proposer aux élèves.

Ce moment doit s'inscrire dans un contexte de rassemblement, c'est pourquoi il aura lieu pendant notre AG 2022-2023. Les inscriptions battent leur plein !

Apéro-rencontre

Concernant notre visibilité, problématique en raison de l'étendue de notre canton, nous avons décidé de parcourir les différentes régions afin de s'approcher de nos membres en proposant des apéro-rencontres. L'objectif est de proposer des temps d'échange et de discussions sur différentes thématiques touchant l'école vaudoise dans les quatre coins du canton.

Problématiques liées au cycle 2

L'année prochaine sera une année ouverte à l'analyse de difficultés principales rencontrées par nos collègues, notamment la primarisation des 7-8. Une thématique qui revient sur la table régulièrement, mais qui met de plus en plus à mal nos collègues.



Comité AVEP2

Yaël Weisser, Catherine Dupuis, Michael Schmutz, Isabelle Giauque, Sarah Epp

Rythmique-Vaud

Section vaudoise de l'Association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze



Elise Milliet
Présidente

Le plus gros chantier de notre association, cette année, est lié à la promotion de notre profession, dont il s'agit d'améliorer la visibilité et l'attractivité. L'un des problèmes rencontrés dans la défense de notre profession est le grand nombre de personnes non formées qui sont engagées pour effectuer ce travail de rythmicien·ne, mais aussi le risque que des postes restent vacants par manque de professionnel·le·s disponibles. Il s'agit donc de trouver les personnes intéressées et de mieux informer celles qui pourraient constituer « la relève ».

Des initiatives existent déjà (démonstrations, présentations sur site), mais ne semblaient pas suffisamment connues des professionnel·le·s de l'orientation.

Notre association a donc constitué un groupe de travail chargé de réfléchir à la question.

Un document à l'intention des services d'orientation professionnelle des différents cantons a été élaboré, en collaboration avec les deux filières qui forment à la profession de rythmicien·ne·s en Romandie (la Haute École de musique de Genève et la Haute École des arts de Berne - HKB). À noter que celles-ci sont ravies de ce projet, qui contribue aussi à les faire connaître.

Il a tout d'abord été nécessaire d'identifier les personnes de référence en orientation scolaire dans chaque canton et à qui serait destiné le dossier constitué. Celui-ci contient d'abord une explication sur le pourquoi de notre démarche, précise le profil requis pour devenir un·e professionnel·le de la rythmique et décrit les branches enseignées durant les études ainsi que les possibilités d'emploi. Enfin, il présente les deux écoles romandes de formation à la rythmique, dont les similitudes et particularités sont présentées par un tableau comparatif. Les flyers et liens internet des deux écoles sont joints.

Les destinataires sont non seulement les offices d'orientation professionnelle, mais aussi des écoles de musique et des écoles privées avec des élèves de degrés secondaires.

Un premier envoi a été effectué ce printemps, qui sera suivi d'un deuxième en automne, avec une liste plus complète des écoles de musique et de possibles modifications en fonction des retours reçus.

Comme chaque année, une journée de formation continue a été organisée sur un thème concernant spécifiquement notre profession. Cette fois, c'est Béatrice Nicolas (une rythmicienne et art-thérapeute

formée au Roy Hart Théâtre) qui a mené un atelier « Voix et rythme », ce qui a permis aux participant·e·s d'approfondir et expérimenter différents outils comme l'échauffement vocal, l'improvisation, les jeux vocaux pour les enfants, ainsi que la compréhension du fonctionnement de leur voix.

Dans le rapport de l'an passé, nous avons présenté l'important dossier des liens avec la DGEO et avec M. Carlos Vazquez, directeur général adjoint en charge des ressources humaines. Ce point n'a malheureusement pas avancé. Pour rappel, il s'agit de progresser avec nos employeurs dans la réflexion sur les conditions de travail très particulières et contraignantes des enseignant·e·s de rythmique.

Rien n'a donc changé dans nos temps de travail, toujours si compliqués à remplir, et qui restent donc toujours trop bas pour certain·e·s. Les modalités d'organisation propres à chaque établissement restent très diverses et prétèrent trop souvent nos membres : difficulté à travailler les après-midis ou les mercredis matin, des tournus entre les classes (qui troublent le suivi pédagogique et rendent la tâche difficile tant aux élèves qu'à leurs enseignant·e·s de rythmique)

Voilà presque trois ans que nous fonctionnons en « comité élargi », et nous continuons à être très satisfaites de cette formule. Notre équipe reste remarquablement stable (à l'exception de notre chère secrétaire, qui nous quitte cette année pour d'excellentes raisons de développement professionnel) et nous confirmons régulièrement les avantages qu'offre notre effectif nombreux. En cas de besoin de lever un peu le pied (généralement de façon momentanée), le relais est facilement repris par les autres. On évite ainsi que trop de pression ne pèse sur un nombre réduit de personnes. Cet engagement collectif nous réjouit et semble témoigner de la bonne santé de notre association !



Le comité

Myriam Schmidt, trésorière

Virginie Beney, formation

Anne-Christine Cettou, secrétaire

Florence Chanez, promotion

Christine Croset, newsletter

Kristel Latapie

Élise Milliet, présidente

Florence Chanez

Marie Reymond Bouquin (absente)

Arielle Zaugg Brunner (absente)

AVEENAC

Association vaudoise des enseignant·e·s d'éducation nutritionnelle et d'activités créatrices



Lysiane Guenat
Présidente

Le comité

Cette année, nous avons allégé notre assemblée générale et avons organisé une séance dans l'Aula de l'établissement d'Écublens, suivie d'un apéritif. Nous l'avons faite au mois de septembre, et une cinquantaine de personnes était présente.

Lors de cette AG, nous avons accueilli officiellement une nouvelle membre dans notre comité, Charline Thourer, enseignante d'éducation nutritionnelle à Montreux. Cette année scolaire a commencé avec mon absence pour congé maternité, j'ai été remplacée avec efficacité, par Colin Fontannaz, qui a continué de suivre sa dernière année de formation PIRACEF.

PIRACEF

À propos de la formation PIRACEF, nous sommes toujours préoccupés par l'évolution de la formation PIRACEF. Nous avons écrit au recteur de la HEP pour obtenir un droit de regard sur le plan d'études de la future version de la formation PIRACEF.

Début mai, nous avons eu un rendez-vous avec Mme Canal, directrice adjointe en charge de la formation continue. Suite à cet entretien, nous avons eu confirmation que nous serons consultés dans l'élaboration du plan d'études de la formation PIRACEF. La date relative à l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement reste à ce jour inconnue.

La DAL

La DAL a pris beaucoup de place dans notre agenda 2022-2023. Beaucoup de nos membres nous ont appelés, écrits des mails ou des courriers pour nous faire part de leur préoccupation suite aux nouvelles règles des commandes à la DAL, notamment la suppression des 50.- sans demande préalable. Nous sommes préoccupés par le manque de liberté évident que nous avons dans nos commandes. Comment allier créativité et commandes de matériel 3 à 6 mois en avance ? Devons-nous tous faire des stocks dignes d'un économat pour pouvoir laisser libre court à la créativité de nos élèves ?

L'éducation nutritionnelle

En 2022/2023, notre but a été d'établir des contacts avec de nouveaux et nouvelles enseignant·e·s d'éducation nutritionnelle. À travers ces contacts et notamment lors notre AG d'octobre nous avons créé du lien avec des enseignant·e·s d'éducation nutritionnelle et avons pu recueillir leurs besoins réels. Plusieurs pistes ont été évoquées : une formation continue plus adaptée, l'organisation de journées spécifiques de collaboration pour les enseignants avec des ateliers cuisines, une meilleure collaboration pour les examens d'OCOM et une harmonisation de la grille horaire.

À l'horizon 2024, nous souhaitons continuer à créer du lien avec de nouveaux enseignants et ainsi augmenter notre base de données et poursuivre nos échanges avec le référent du DEF.

La sécurité dans les ateliers

Un des projets pour l'année scolaire est de s'atteler à un sujet qui préoccupe essentiellement nos membres qui enseignent dans des ateliers de bois ou de métal avec les élèves de la 9 à 11e année, à savoir la sécurité et la santé dans les ateliers.



Comité de l'AVEENAC

Luis Rodriguez

Lysiane Guenat, présidente

Jacqueline Dufour

Colin Fontanna

AVEPS

Association vaudoise d'éducation physique scolaire



Jacques Rubattel
Président

Ayant terminé l'année 2021 en fanfare avec les premières **Assises du sport vaudois**, l'année 2022 continue à la vitesse grand V pour l'AVEPS avec une rencontre en visio, en janvier, avec la cheffe du Département, afin d'aborder « **Notre métier de maître·sse d'éducation physique en temps de pandémie** » ainsi qu'un sujet d'actualité « **L'accompagnement des jeunes trans* et non binaires** ». Les échanges ont été nourris et très constructifs et la position de notre association a été entendue.

L'AVEPS est reconnaissante du temps qui lui est consacré afin de pouvoir rendre compte des réalités du terrain. Pouvoir être un partenaire de discussion met en exergue la responsabilité engendrée par ces rencontres ! L'AVEPS se dit également fière du métier d'enseignant·e en éducation physique (EPH) et réaffirme son objectif sans cesse renouvelé qui est d'offrir **un enseignement de qualité** aux élèves. Cet enseignement de qualité prend tout son sens dans le contexte de la pandémie où les articles et les études montrent que les jeunes, principalement, manquent d'activité physique et que c'est un risque notoire pour la santé.

La suite de l'année a permis au comité de mettre sur pied **un exposé complet des dossiers en cours**, qui a été transmis au Département, et qui devait être l'aboutissement des discussions entamées en 2018. Plusieurs reports de séances, puis le jeu politique, et la non-réélection de Mme Cesla Amarelle ont eu raison de cette séance cruciale, mais **le travail de qualité fourni** reste disponible pour la nouvelle législature et nous y mettrons toute notre énergie afin que des décisions positives puissent émaner de notre nouveau chef, M. Frédéric Borloz.

Les thèmes abordés dans ce dossier sont multiples et variés, comme notre si belle profession :

1. Animation pédagogique;
2. Enseignement de l'éducation physique en 7P-8P;
3. Situation de l'éducation physique au secondaire 2 (écoles professionnelles y comprises);
4. Conséquences de l'ATF dans le canton de Vaud;
5. Valorisation de l'évaluation en éducation physique;
6. Avenir des maître·sse·s d'éducation physique PRAFO au primaire.

Bien que la priorité réside dans les premiers points de cette liste, l'AVEPS souhaiterait développer quelque peu le point de **l'évaluation en éducation physique**, qui joue, à notre sens, **un rôle essentiel dans la valorisation** de la branche « éducation physique », mais également et surtout, dans l'image, vers l'extérieur, de notre profession. Afin de travailler sur la valorisation de cette évaluation auprès des élèves et des parents, l'AVEPS a fait part de sa position de la manière suivante :

- Statu quo par rapport à la situation d'aujourd'hui;
- Rajout d'une ligne « Éducation physique » dans l'agenda à toutes les semaines;
- Revoir le contenu et le format du livret d'EPH à l'horizon 2022-2023;
- Évaluer la possibilité de mettre les résultats des évaluations d'EPH via et dans NEO.

Il s'agit d'un dossier complexe à mener et qui touche des sensibilités – parfois extrêmes – très diverses, mais nous sommes convaincus que la bonne solution existe. Mais nous ne l'avons pas encore trouvée... C'est donc très volontiers que nous échangeons avec vous autour de cette thématique passionnante !

En novembre, l'AVEPS organise sa traditionnelle AG dans les murs de la HEP à Lausanne, avec pour échauffement une formation pratique en deux ateliers (Play-Lü et la conscience corporelle en mouvement). Comme partie principale, la partie statutaire et une **discussion autour de l'homophobie et de la transphobie en éducation physique** en compagnie de Dre Caroline Dayer. En guise de dessert, l'AVEPS a eu l'immense honneur d'avoir une allocution du conseiller d'État, M. Frédéric Borloz. Après avoir fait un bref historique du sport à l'école, il s'est dit conscient que l'apport du sport à l'école est multiple. Le chef du Département de l'enseignement et de la formation désire collaborer avec l'AVEPS concernant en outre les camps sportifs ainsi que le développement du sport facultatif. L'AVEPS se réjouit de ces défis et de cette collaboration !

Vive l'éducation physique ! Vive le sport ! Vive l'AVEPS !



Comité de l'AVEPS

Lori Bovard – secrétaire, Magali Bovas – rédactrice, Jacques Rubattel – président, Anthony Despont – caissier, Mathias Favez – vice-président, Raphaël Roubaty – webmaster, Valentin Mignone – représentant du secondaire II, Gabrielle Girard – responsable technique.

ESV

Enseignants spécialisés Vaud

Vie du comité

Depuis la rentrée 2022, les membres du comité se sont réunis à quatre reprises et ont poursuivi les réflexions entamées l'année précédente. Les journées de mobilisation nous ont permis de mieux nous connaître et de partager régulièrement nos points de vue sur la situation salariale et professionnelle dans la fonction publique et dans le secteur parapublic. Le comité a aussi eu le plaisir de rencontrer Angèle Deillon, enseignante en pédagogie précoce spécialisée. Il a été rappelé l'importance des missions assumées par ces professionnel·le·s et les liens profonds qui les unissent aux autres enseignant·e·s spécialisés.

En 2022-2023, l'accent a été mis sur deux objectifs. 1° Le comité continue de se structurer. Julie Rosselet a créé un groupe de travail sur Teams pour accéder et modifier les documents nécessaires à la bonne tenue de notre association en tout temps. 2° Le comité aspire à une plus grande visibilité de ses activités. Le groupe Facebook, animé par Sophie Conne, nous permet de relayer notre travail, tout en étant attentifs aux préoccupations de nos membres.

Assemblée générale 2022

Le jeudi 24 novembre 2022, notre association a tenu son assemblée générale (AG) au restaurant La Fleur-de-Lys à Prilly, en présence de 18 personnes, dont Gregory Durand, président de la SPV. Au cours de l'AG, Isaac Ferretti s'est porté volontaire pour rejoindre le comité et a été élu à l'unanimité, portant ainsi le nombre de membres du comité à quatre.

Au cours des discussions, les membres présents ont souligné la nécessité d'une clarification concernant la détermination des enveloppes MO-MR et leur montant. De plus, ils ont réitéré la demande d'une revalorisation salariale pour le personnel enseignant des établissements de pédagogie spécialisée. Enfin, ils ont exprimé leur méconnaissance quant au fonctionnement actuel de l'OSPES depuis son intégration au sein de la DGEO et ont demandé des répondant·e·s identifiés au sein du Département pour répondre à leurs questions. En dehors des discussions, la soirée a été ponctuée par un moment convivial et festif lors du souper qui a suivi l'AG.

Conditions salariales dans le domaine parapublic

À l'initiative d'Émilie Lambelet, une enquête conjointe menée par l'ESV, la SPV et l'AVOP a mis en lumière que les enseignant·e·s spécialisés dans les établissements de pédagogie spécialisée sont principalement insatisfaits de leur salaire. Cette situation préoccupante est renforcée par le fait que plus de 80% des enseignant·e·s envisagent de quitter leur poste en raison de cette insatisfaction ! Il est donc impératif que l'État de Vaud prenne des mesures concrètes pour revaloriser les salaires des enseignant·e·s spécialisés du secteur parapublic et qu'il revoie en profondeur leur cahier des charges. Les membres du comité restent mobilisés sur cette question et invitent les membres à partager les résultats de cette enquête largement.

ECR

Le comité s'est mobilisé afin de garantir l'égalité de traitement pour les élèves à besoins éducatifs particuliers lors de la passation des épreuves cantonales de référence (ECR). Pour donner suite au retour des membres de l'association, une lettre a été rédigée et adressée à la DGEO et à l'OSPES. L'ESV a insisté sur l'importance d'accorder un accès égal à l'information pour tou·te·s les enseignant·e·s spécialisés, quels que soient leur lieu de travail ou leur situation. L'objectif est de permettre à tous les enseignant·e·s de préparer leurs élèves de manière adéquate pour les ECR, sans créer d'inégalités pour les élèves les plus vulnérables. Cette action du comité de l'association est donc destinée à défendre les intérêts des élèves à besoins éducatifs particuliers et à garantir une passation équitable des ECR pour tous.

Journée pédagogique

La traditionnelle journée pédagogique de notre association aura lieu le mercredi 4 octobre 2023 sur le thème « Enseignement spécialisé et mathématiques ». Réservez la date et restez à l'écoute pour plus d'informations !

Presse

« Prestations indirectes et enseignement : l'origine d'un désamour », Majuscules, mai 2023.

« Et si le 360° prenait le temps d'écouter ses limites ? », Majuscules, juin 2023.



Comité de l'ESV

Émilie Lambelet

Julie Rosselet

Sophie Conne

Isaac Ferretti

AVESAC

Association vaudoise des enseignant·e·s en structures d'accueil



Aline Favrat
Présidente

Comité

Le comité de l'AVESAC, composé actuellement de 4 membres, s'est réuni de nombreuses fois à Lausanne et Vevey. Marie Murisier a quitté le comité suite à son engagement à l'Unité migration accueil (UMA). Lors de l'AG 2022, Rachel Pancza s'est portée candidate et a été élue. Les trois autres membres qui ont été réélues sont Sylvia Rotondo, Yasmina Guye (trésorière) et Aline Favrat (présidente). Ce comité représente une grande variété de niveaux et de structures d'enseignement : CIF au primaire, classes d'accueil au secondaire et au post-obligatoire. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes pour soutenir le travail passionnant du comité de l'AVESAC !

Assemblée générale 2022

L'AG de l'AVESAC a eu lieu le 21 septembre 2022 avec 15 personnes présentes, dont Gregory Durand pour la SPV. Lors de cette AG, nous avons remercié Marie Murisier pour son précieux travail au comité, pris le temps d'échanger avec nos membres et d'adopter une résolution demandant des référent·e·s allophonie dans tous les établissements du canton. Nous avons également profité d'un « speed-dating » de partage de pratiques et terminé par un excellent apéritif convivial.

Bulletins et programme personnalisé

L'AVESAC a participé à une séance technique avec la DGEO le 29 août 2022 portant sur les bulletins pour les classes d'accueil et des programmes personnalisés mieux adaptés aux élèves d'accueil. Avec toute notre force de conviction, nous avons explicité pourquoi cela nous semble indispensable que les élèves de classes d'accueil reçoivent un point de situation au semestre et un bulletin spécifiques en fin d'année scolaire qui mettent en évidence leur progression. Ces documents ont été transmis aux directions en janvier 2023 (mais pas toujours aux équipes). Un programme personnalisé simplifié pour les élèves allophones devrait aussi bientôt voir le jour, suite à nos revendications sur ce point.

Stands aux formations organisées par l'UMA

À deux reprises, l'AVESAC a tenu un stand aux formations organisées par l'UMA à la HEP pour les enseignant·e·s de FLS, de CIF et de classe d'accueil. Ces stands nous ont permis d'échanger et de faire la promotion de l'AVESAC.

Groupe consultatif de référence du CAS Didactique du français langue seconde (CAS FLS)

La présidente de l'AVESAC a été invitée à participer à ce groupe consultatif qui s'est réuni à la HEP, afin de réfléchir avec différents partenaires et étudiant·e·s sur le contenu du CAS FLS, son déroulement et ses modalités.

École de l'Accueil - DGEP

L'AVESAC suit attentivement le développement de l'École de l'Accueil (EdA), qui a passé de 20 à 40 classes à la rentrée d'août 2022, avec l'ouverture d'un deuxième site à l'avenue de la Gare 43 à Lausanne. Des enjeux importants, aussi bien au niveau RH, pédagogique que des infrastructures de l'EdA nous interpellent. La SPV, avec le SSP et Sud, ont communiqué leurs préoccupations à deux reprises par courrier (août 2022 et avril 2023) à la DGEP et à M. Borloz, sans obtenir de réponses satisfaisantes.

Médias

L'AVESAC a contribué à des éditions du *Majuscules* et a aussi été citée à plusieurs reprises dans la presse. Suite à l'arrivée de nombreux élèves ukrainiens dans les écoles vaudoises, l'intérêt des médias pour leur intégration a mis en évidence l'importance des classes d'accueil et des cours de CIF. L'AVESAC a eu l'occasion de s'exprimer à ce sujet dans le [24 heures du 9 novembre 2022](#). L'AVESAC a aussi exprimé ses préoccupations suite au renvoi forcé d'une famille afghane dont les trois enfants étaient scolarisés dans la région de Sainte-Croix, avec des conséquences graves sur leur santé : [Le Courrier du 8 mai 2022](#) et [24 heures du 12 mai 2022](#).

L'AVESAC est à disposition pour soutenir et renseigner toutes les personnes en contact avec des élèves allophones. N'hésitez pas à nous contacter ! www.avesac.ch / info@avesac.ch



Comité de l'AVESAC

Sylvia Rotondo

Aline Favrat, présidente

Rachel Pancza

Yasmina Guye (absente)

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV



Agnès Schaub
Présidente

La difficulté de trouver des enseignant·e·s motivés par notre action au fil des années nous ont menés à prendre la décision de mettre un terme aux ventes de mimosa. La fortune de la Fondation doit nous permettre de poursuivre notre action.

Aides

En 2022, la fondation a honoré 6 demandes d'aide individuelle (entre 50.- et 300.- chacune).

Nous allons continuer à diffuser l'information concernant la possibilité de faire des demandes d'aide. N'hésitez pas à transmettre notre formulaire si vous avez des élèves ayant besoin de soutien pour payer des vélos, du sport, et autres. Les infirmières scolaires devraient disposer de notre formulaire d'aide. Il est également téléchargeable depuis notre site internet.

Actualité, conseil de fondation

Notre conseil de fondation se compose d'Yves, Chloé, Caroline et Agnès.

Agnès Schaub (présidente)
Caroline Vuillemin
Chloé Wittmann
Yves Froidevaux

Secrétariat général



Yves Froidevaux
Secrétaire général

Le présent rapport d'activité traite des aspects spécifiques du travail du Secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en œuvre de la politique de communication numérique, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du secrétaire général de la SPV.

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres restent la mission centrale du secrétaire général.

Ce contact quotidien avec « le terrain » permet de faire remonter les problématiques et revendications auprès des autorités cantonales.

Plusieurs missions importantes ont été menées pendant l'année écoulée par le secrétaire général, il convient notamment de relever :

- la participation, en qualité de président jusqu'au 31.12.2022, puis comme membre, à la Commission d'évaluation des fonctions, instance paritaire qui étudie les demandes de classification de fonctions et préavise à ce propos pour le Conseil d'État ;
- le travail spécifique effectué auprès des enseignant.e.s spécialisés, notamment au sein de la Commission paritaire de la Convention collective de travail du futures Assises du secteur social et dans un groupe de travail consacré à l'amélioration des conditions de travail des enseignant.e.s spécialisés du secteur parapublic ;
- la qualité de membre du Conseil de fondation de Previda, la caisse de pensions du secteur social parapublic vaudois ;
- la participation à différents groupes de travail de la DGEO ;
- la rédaction d'articles pour le *Majuscules*, notamment la rubrique « La minute syndicale ».

Participations diverses

Enfin, le SG a participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des président.e.s ;
- au Conseil de fondation Jeunesse SPV ;
- aux négociations avec le Conseil d'État sur l'indexation des salaires 2023 ;
- à des rencontres avec des équipes locales d'enseignant.e.s ;
- aux séances du comité de l'Association des représentant.e.s du personnel dans les institutions de prévoyance (ARPIP) ;
- à différentes rencontres avec la direction de l'Union syndicale suisse (USS) relatives au projet d'adhésion de la SPV à cette faitière.

Plusieurs autres projets ont été menés par le secrétaire général et Chloé Wittmann, assistante administrative, pendant cette année scolaire, notamment une réflexion sur la communication de la SPV avec un accompagnement par un spécialiste du domaine, la création d'un règlement des cotisations qui permet de proposer différentes mesures visant à favoriser le recrutement et la participation par la SPV à une enquête internationale sur la santé du personnel des écoles.

L'assistante administrative de la SPV gère également de nombreux dossiers administratifs et organisationnels, notamment l'organisation de l'AD. Elle est responsable de l'ensemble du fichier des membres, ainsi que la comptabilité de la SPV et du Fonds de secours.

Le secrétariat général de la SPV s'engage quotidiennement pour offrir les meilleures prestations à ses membres et pour les accompagner de la manière la plus efficace possible.



SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE

Ch.des Allinges 2 - 1006 Lausanne

Tél. 021 617 65 59 - Fax 021 617 96 30

www.spv-vd.ch - e-mail: secretariat@spv-vd.ch